

Description de reboisement N° 25-070

Le Barrail du Lot – Boscamnant

Carte d'identité du projet :

Propriétaire : Bruno Gautriaud
Adresse : 350 chemin de grand Jean 24490, La Roche
Chalais
Commune(s) : Boscamnant
Parcelle(s) cadastrale(s) : voir en annexe.
Surface : 5,3468 ha

Type de projet : Boisement de prairies (Label Bas Carbone)
Saison de plantation : 2026/2027
Essence(s) : Pin maritime, Robinier, Chêne chevelu.

Votre contact :

Adrian Valette
37, le Brouillet
87800 Nexon
06.88.10.05.88
valette.atysgestion@gmail.com

I - Description du projet

1. Présentation technique

- Travail du sol :
 - Travail du sol : décompactage en bande de 2,20 mètres de large et 40 cm de profondeur.
 - Disquage forestier de la bande et passage de la herse rotative

- Densité de plantation :
 - 1230 plants/ha
 - 1,80x 4,50 m

- Schéma de mélange (diversification obligatoire LBC : l'essence principale ne doit dépasser 70%)
 - Plantation en plein de Pin maritime et Pin Taeda
 - 7 lignes de Pin maritime ;
 - 3 lignes de Pin taeda.
 - +
 - En îlot de 16 plants, placés par le gestionnaire après la préparation de sol :
 - 6 îlots de Robinier ;
 - 6 îlots de Chêne chevelu.
- Protection
 - Répulsif Trico pour les résineux.
 - Pour les feuillus, des dalles de cheveux tressés seront placées au pied des plants, un sur 4. Ces dalles jouent plusieurs rôles :
 - Protection olfactive contre le gibier ;
 - Limite la croissance de la végétation autour des plants ;
 - Maintien l'humidité du sol et régule la température.

2. Répartition des essences par parcelles

Essences	Nombre de tiges	Part de tiges
Pin maritime	4604	70 %
Robinier faux acacia	99	2 %
Chêne chevelu	99	2 %
Pin taeda	1776	27 %

Surface	Unité	Densité
5,3468	Ha	Proportion de tiges
		1230 tiges / ha
Essence		
Pin maritime	Part de tiges	
	70 %	(soit 4604 tiges ou 861 tiges/ha)
Essence		
Robinier faux acacia	Part de tiges	
	1,5 %	(soit 99 tiges ou 18 tiges/ha)
Essence		
Chêne chevelu	Part de tiges	
	1,5 %	(soit 99 tiges ou 18 tiges/ha)
Essence		
Pin taeda	Part de tiges	
	27 %	(soit 1776 tiges ou 332 tiges/ha)

3. Pré-chiffrage :

Étapes	Désignation	Prix unitaire	Unité	Quantité	Montant HT	TVA	Montant TTC
Préparation de sol	Décompactage à la sous-soleuse	200,00 €	hectare	5,35	1 069,36 €	10%	1 176,30 €
	Disquage forestier en bandes et herse rotative	200,00 €	hectare	5,35	1 069,36 €	10%	1 176,30 €
Plantation	Fourniture plants de pin maritime	0,37 €	plant	4604	1 703,48 €	5,5%	1 797,17 €
	Fourniture plants de pin taeda	0,37 €	plant	1776	657,12 €	5,5%	693,26 €
	Fourniture plants de chêne chevelu	1,50 €	plant	100	150,00 €	5,5%	158,25 €
	Fourniture plants de Robinier	0,85 €	plant	100	85,00 €	5,5%	89,68 €
	Mise en place des plants feuillus	0,45 €	plant	200	90,00 €	10%	99,00 €
	Mise en place des plants résineux	0,30 €	plant	6380	1 914,00 €	10%	2 105,40 €
	Protection feuillu : Fourniture	1,46 €	plant	200	292,00 €	20%	350,40 €
	Protection feuillu : Mise en place	0,60 €	plant	200	120,00 €	10%	132,00 €
	Protection résineux : Répulsif gibier	0,15 €	plant	6380	957,00 €	20%	1 148,40 €
Entretien	Regarnis n+1 (20% du nbre total de plant)	1,14 €	plant	1276	1 454,64 €	10%	1 600,10 €
	Entretien n+1 à n+3	450,00 €	hectare	5,35	2 406,06 €	10%	2 646,67 €
TOTAL REBOISEMENT					11 968,02 €		13 172,92 €
Maitrise d'œuvre	Analyse de stations, montage projet et dossier d'aide, devis, mise en place des entreprises, suivi et réception du chantier.		Forfait		1 795,00 €	20%	2 154,00 €
TOTAL GENERAL					13 763,02 €		15 326,92 €
					<i>soit</i>	2 866,56 €	<i>TTC par ha (avec MO)</i>
					<i>soit</i>	2 574,07 €	<i>HT par ha (avec MO)</i>

4. Financements possibles :

Subventions	Montant total HT éligible	Taux	Montant aide
Label Bas Carbone	13 763,02 €	100%	13 763,02 €
Crédit d'impôt - DEFI	8 107,32 €	25%	2 026,83 €
Total			15 789,85 €

Montant total TTC après aide	-462,93 €
------------------------------	-----------

Montant total HT après aide	-2 026,83 €
-----------------------------	-------------

Montant HT/ha	-379,07 €
---------------	-----------

Subventions	Montant total HT éligible	Taux	Montant aide
Label Bas Carbone	13 763,02 €	100%	13 763,02 €
Crédit d'impôt - DEFI	11 968,02 €	25%	2 992,01 €
Total			16 755,03 €

Montant total TTC après aide	-1 428,11 €
------------------------------	-------------

Montant total HT après aide	-2 992,01 €
-----------------------------	-------------

Montant HT/ha	-559,59 €
---------------	-----------

1

Scénario en cas de non-reconduction du crédit d'impôt DEFI Forêt.

2

Scénario en cas de maintien du crédit d'impôt DEFI Forêt.

II – Description du milieu naturel

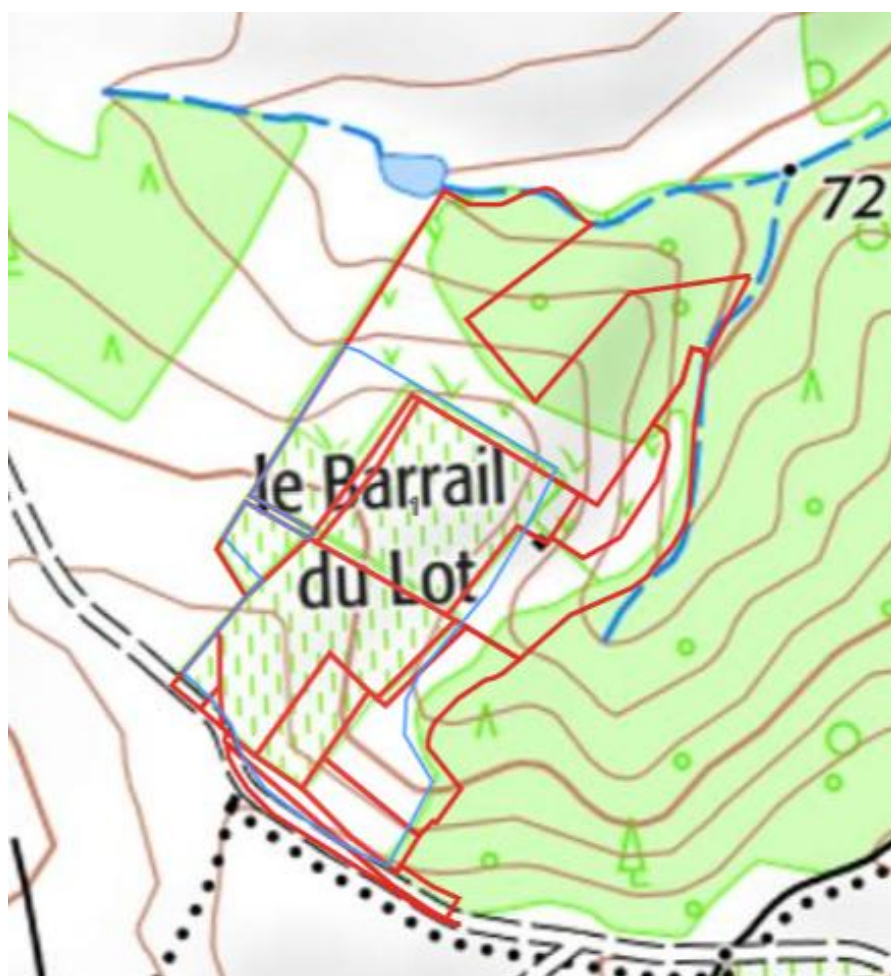
1. Sylvo-écorégion :

« F23 Bazadais, Double et Landais »

2. Relief et hydrographie :

L'altitude des parcelles d'étude est comprise entre un minimum de 72 mètres et un maximum de 106 mètres. Ces parcelles présentent une topographie de légère pente avec un versant exposé au nord-est, la pente est de 6% en moyenne et peut atteindre jusqu'à 20%. 2 petits cours d'eau longent la propriété et se rejoignent en aval.

Carte topographique de la propriété– Fond de carte : IGN topographique



3. Géologie et pédologie

La commune de Boscamnant se situe dans le bassin sédimentaire aquitain, avec une géologie caractérisée par des formations du Crétacé supérieur et du Tertiaire :

- **Roches dominantes :**
 - Calcaires marneux et calcaires crayeux (Santonien, Campanien)
 - Marno-calcaires du Tertiaire, localement argileux
 - Présence de formations de sables et argiles sidérolithiques (altérites ferrugineuses)
 - Matériaux alluviaux en fond de vallon (dépôts récents, limons, sables, graviers)

Ces roches donnent des substrats globalement neutres à légèrement basiques, parfois hydromorphes dans les zones basses. Les sols sont modérément profonds à profonds, selon la position topographique et le niveau d'altération des substrats.

Structures géologiques

- Relief ondulé, avec alternance de plateaux calcaires et de vallons argileux.
- Pentes faibles à modérées ; influence de l'érosion différenciée sur les couches sédimentaires.
- Présence de formations alluviales actives ou anciennes dans les zones humides.
- Les nappes phréatiques sont souvent peu profondes dans les fonds de vallon.

- **Pédologie générale :**

La commune de Boscamnant se situe dans une zone de transition géologique et pédologique complexe, entre :

- le plateau calcaire du nord charentais (Crétacé),
- les argiles et sables tertiaires des confins de la Double (influence périgourdine)
- et des colluvions ou alluvions en bas de versants et fonds de talwegs.

Dans notre cas, nous pouvons rencontrer deux types de sols :

1 – Sols sablo-limoneux issus des dépôts tertiaires (influence "Double charentaise")

- Humus Moder à Mull mésotrophe.
- Textures sablo-limoneuses, parfois podzolisées.
- Profondeur totale : Plus de 60 cm
- Drainage variable selon la topographie (rapide en situation de plateau, plus lent à mi-pente et bas de pente)
- pH souvent acide à sub-acide (5,5 à 6,5).
- Présence d'éléments grossiers à partir de 40 cm de profondeur (cailloux de 2 à 3 cm de diamètre).
- Adaptés aux essences tolérantes à l'acidité : pin maritime, châtaignier, bouleau verruqueux.



2 – Sols hydromorphes en fond de vallon et zones de suintement

- Liés aux colluvions argileuses ou semelle de labour.
- Texture sablo-argileuses.
- Profondeur totale : + de 60 cm de profondeur.
- Hydromorphie observée à partir de 30 à 50 cm de profondeur : taches ferreuses, horizons gris bleuté.
- Présence d'éléments grossiers à partir de 40 cm de profondeur (cailloux de 0,5 à 2 cm de diamètre).
- Drainage très lent, nappe temporaire possible.
- Préparation du sol par décompactage





En résumé :

- Méthode de diagnostic du sol utilisée

☐ BIOCLIMSOL ☐ FOR-EVAL ☐ Guide stationnel (précisez) :

☒ Autre (précisez) : Méthode traditionnelle. Sondage pédologique et description des horizons.

- Type d'humus : ☒ mull ☒ moder ☐ mor
- Dominante de texture : ☐ argile ☐ limon ☒ sable ☐ les 3
- Présence d'hydromorphie : ☐ absente ☐ permanente ☒ temporaire
- Sensibilité du sol au tassement : ☐ Faible ☒ Moyen ☐ Fort

- Sensibilité à l'exportation des rémanents (si envisagé – voir guide GERBOISE¹) :

☐ Faible ☒ Moyen ☐ Fort

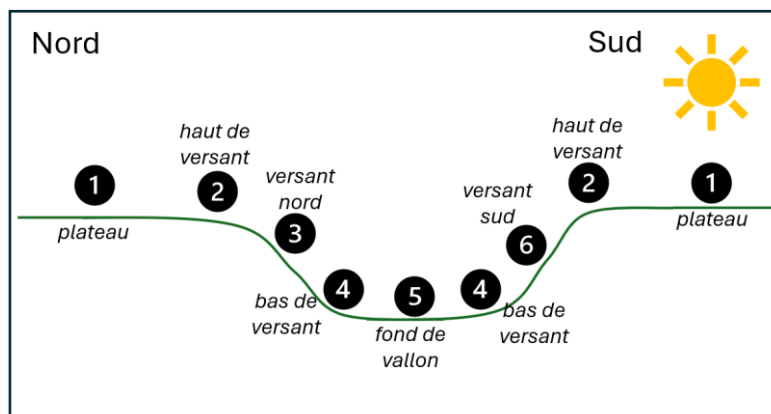
- Surface de renouvellement avec préparation ciblée (sans préparation en plein) :

5,3468 ha

- Travaux réalisés par une entreprise de travaux forestiers certifiée « ETF-Gestion durable de la forêt » ou équivalent ☒ Oui ☐ Non

Prise en compte des guides PRATIC'SOLS² et PROSOL³ : ☒ Oui ☐ Non

- Positionnement du projet d'après le profil topographique et d'exposition ci-dessous : **n°2, 3 et 4.**



Gradient hydrique	très sec						
	sec						
	mésophile			X	X		
	frais						
	assez humide						
	humide						
	inondé en permanence						
	très acide	acide	assez acide	faiblement acide	neutre	calcaire	
Gradient de fertilité chimique							

Gradient hydrique	très sec					
	sec	Stations acides à très acides Présence d'espèces comme : callune, myrtille, fougère aigle, canche flexueuse, laiche à pilule, polytrich élégant...		Stations riches en bases Présence d'espèces comme : mercuriale pérénne, lauréole, campanule gantelée, érable champêtre, clématite vigne blanche, cornouiller mâle, fusain d'Europe, troène, brachypode des bois...		
	mésophile					
	frais					
	assez humide					
	humide					
	inondé en permanence	Stations très humides (sol engorgé toute l'année) Présence d'espèces comme : aulne glutineux, population des marais, laiche des marais, épilobe hirsute, gaillet des marais, iris faux acore, lycoper d'Europe, lysimaque commune...				
	très acide	acide	assez acide	faiblement acide	neutre	calcaire
Gradient de fertilité chimique						

Figure 1 – D'après l'écogramme simplifié de la Flore forestière française avec la position simplifiée de quelques espèces indicatrices (Source : CNPF)

4. Equilibre sylvo-cynégétique – niveau de pression des grands ongulés sur la végétation :

☐ Faible ☒ Moyen ☐ Elevé

III – Climat et projections climatiques

Température et pluviométrie

1. Climat actuel (période de référence 1976–2005)

Indicateur	Valeur
Température moyenne annuelle	≈ 12,9 °C
Température moyenne estivale	≈ 19,6 °C
Précipitations annuelles moyennes	≈ 854 mm
Nombre de jours de gel / an	≈ 30 jours

Détail saisonnier des températures moyennes (référence) :

- Hiver : 5,7 °C
- Printemps : 11,7 °C
- Été : 19,6 °C
- Automne : 12,9 °C

Précipitations saisonnières moyennes :

- Hiver : 242 mm
- Printemps : 203 mm
- Été : 160 mm
- Automne : 249 mm

2. Projections climatiques à l'horizon 2050 (TRACC +2,7 °C)

Indicateur	Valeur projetée
Température moyenne annuelle	≈ 15,3 °C (+2,4 °C)
Température moyenne estivale	≈ 21,8 °C (+2,2 °C)
Nombre de jours de gel / an	≈ 15 jours (–50 %)
Précipitations annuelles projetées	≈ 861 mm

Évolution saisonnière des températures :

Saison	Référence	2050	Écart
Hiver	5,7 °C	7,6 °C	+1,9 °C
Printemps	11,7 °C	13,2 °C	+1,5 °C
Été	19,6 °C	21,8 °C	+2,2 °C
Automne	12,9 °C	15,3 °C	+2,4 °C

Évolution des précipitations saisonnières :

Saison	Référence	2050 (médiane)	Variation approximative
Hiver	242 mm	284 mm	+17 %
Printemps	203 mm	215 mm	+6 %
Été	160 mm	148 mm	-7 %
Automne	249 mm	240 mm	-4 %

Principaux impacts à l'horizon 2050 :

- Hausse des températures estivales : +2,2 °C
- Réduction des jours de gel : de 30 à 15 jours/an (-50 %)
- Jours très chauds (>35 °C) : de 1 à 5 jours/an
- Nuits chaudes (>20 °C) : de 3 à 17 nuits/an
- Vagues de chaleur : de 1 à 11 jours/an
- Jours avec sol sec en été : de 64 à 71 jours/an
- Risque de feu de végétation : de 3 à 8 jours/an
- Précipitations annuelles stables, mais redistribution saisonnière marquée
- Vulnérabilité modérée au retrait-gonflement des argiles
- Allongement probable de la saison de végétation

Partie IV - Diagnostic environnemental

1. Zonages de protection :

Conformité administrative :

- Travaux impactant un Habitat Natura 2000 : ☐ Oui ☒ Non
- Travaux validés dans un DGD agréé au titre des articles L122-7 et 8 du code forestier :
☐ Oui ☒ Non (CBPS à rédiger)

2. Identification d'éléments écologiques : Néant

3. Demandes et autorisations nécessaires :

- ☒ Demande d'examen au cas par cas (DREAL), boisement de +0,5 ha.
- ☐ Déclaration préalable aux plantations, *en application de l'article R 126-1 du Code rural*. (Département)*
- ☐ Site inscrit ou classé (ABF)
- ☐ Demande d'impact Natura 2000